



# Activités Opérationnelles AO

## FICHE TECHNIQUE PROGRAMME PTP 01 (suite)

<b>FTP 01</b> <b>PROGRAMME</b> <b>PRIORITAIRE</b>	<b>RESTAURATION, CONSERVATION</b> <b>ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES</b> <b>NATURELLES ET BIODIVERSITÉ</b>	<b>Ref. PP.AO.01</b>
<b>Sous</b> <b>Programme</b>	<b>RESSOURCES NATURELLES</b> <b>Activités phares</b>	<b>AO.01.RN</b> <b>Résultats / Indicateurs</b>
<b>Restauration et protection des terres et des ressources en eaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, capitaliser et diffuser les expériences et pratiques réussies en matière de restauration et conservation des terres dégradées et des eaux, notamment l'aménagement des mises en défens, la RNA, l'agroforesterie, le reboisement,</li> <li>• Identifier et développer des systèmes performants de gestion, d'évaluation et de dissémination des connaissances et des savoirs sur les techniques,</li> <li>• Initier des actions de restauration et de conservation des terres et des ressources en eau</li> <li>• Réfléchir sur le problème de l'accès à la propriété foncière avec prise en charge de l'aspect genre.</li> </ul>	<p>Restauration des terres, écosystèmes dégradés, des ressources en eaux et des systèmes de production</p> <p><i>(i) au moins un million huit cent mille (1,8) hectares de terres agricoles et de pâturage dégradés sont restaurés et remis dans les systèmes de production,</i></p> <p><i>(ii) l'accès à la propriété foncière et la prise en compte du genre sont bien perçus,</i></p> <p><i>(iii) les points d'eau (puits, forages, marres et marigots, bassins de rétention, mini barrages) sont réhabilités ou aménagés</i></p>
<b>Agroforesterie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'approche éco systémique (intégration multisectorielle agro-sylvo-pastorale définie selon les caractéristiques éco géographiques),</li> <li>• Développer certaines technologies agroforestières améliorées sur la base des pratiques paysannes (haies vives, jachères améliorées avec espèces à croissance rapide, Régénération Naturelle Assistée, techniques mixtes reforestation/ conservation des eaux et des sols, utilisation de plantes nurses.</li> <li>• Entreprendre des activités d'agroforesterie, de reboisement et autres pratiques efficaces d'aménagement et de restauration des terres et autres ressources naturelles</li> </ul>	<p>Un taux élevé de reverdissement et de récupération des terres et du couvert végétal</p> <p><i>(i) Régénération du couvert végétal et récupération annuelle d'au moins 1,8 millions d'hectares correspondant à la perte annuelle de couvert végétal (FAO, 2006) à l'échelle des Etats de la GMV à partir de AN3 (2013),</i></p> <p><i>(ii) Intensification et diversification des techniques performantes agro-forestières</i></p>



# Activités Opérationnelles AO

<b>PROGRAMME PRIORITAIRE</b>	<b>RESTAURATION, CONSERVATION ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ</b>	<b>Ref. PPAO.01</b>
<b>Sous Programme</b>	<b>RESSOURCES NATURELLES</b>	<b>AO.01.RN</b>
	<b>Activités phares</b>	<b>Résultats / Indicateurs</b>
<b>REBOISEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographier et caractériser les unités végétales existantes et les zones à regarnir ou à protéger,</li> <li>• Développer et multiplier les pépinières forestières de grande capacité dans les terroirs pour la production de plants,</li> <li>• Mener des campagnes de plantations et de protection,</li> <li>• Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions de reboisement et de veille sur la croissance de la végétation.</li> </ul>	<p>(i) une intense activité de reboisement et de protection par des techniques forestières éprouvées et accessibles aux populations.</p> <p>(ii) une évaluation des actions de reboisement et de veille sur la croissance de la végétation.</p> <p><i>L'aménagement de plus de trois (3) millions d'hectares de terres par les meilleures pratiques et techniques forestières est effectif à l'échelle du tracé</i></p>

<b>PROGRAMME PRIORITAIRE PP</b>	<b>RESTAURATION, CONSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ</b>	<b>Ref. PP. AO.01</b>
<b>Sous Programme</b>	<b>BIODIVERSITE</b>	<b>AO.01BD</b>
	<b>Activités phares</b>	<b>Résultats / Indicateurs</b>
<b>BIODIVERSITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des aires et réserves de faune communautaires avec leurs installations de support,</li> <li>• Réaliser le renforcement et l'enrichissement des espaces agro-sylvo-pastorales,</li> <li>• Créer un herbier national,</li> <li>• Aménager des aires protégées,</li> <li>• Aménager des mises en défens et adopter la RNA.</li> </ul>	<p>(i) la diversité biologique est réelle,</p> <p>(ii) le repeuplement des zones tant en faune qu'en flore est effectif et le maximum d'aires protégées réalisée</p> <p><i>L'écotourisme est bien établi</i></p>